

Informations de base

2026/2557(RSP)

RSP - Résolutions d'actualité

Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphe 2, du règlement intérieur concernant les modalités d'application du règlement (UE) 2023/956 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'établissement des valeurs par défaut

Subject

2.10.01 Union douanière, franchises, transit communautaire
3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile
3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone
3.70.15 Fiscalité de l'environnement
6.20 Politique commerciale commune en général

En attente du débat/vote en plénière

Informations techniques

Référence de la procédure

2026/2557(RSP)

Type de procédure

RSP - Résolutions d'actualité

Sous-type de procédure

Résolution sur acte ou compétences d'exécution

Base juridique

Règlement du Parlement EP 115-p2-3

État de la procédure

En attente du débat/vote en plénière

Dossier de la commission

ENVI/10/04947